



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**G.852.6**

(03/99)

SÉRIE G: SYSTÈMES ET SUPPORTS DE  
TRANSMISSION, SYSTÈMES ET RÉSEAUX  
NUMÉRIQUES

Systemes de transmission numériques – Réseaux  
numériques – Gestion du réseau de transport

---

**Point de vue entreprise pour la gestion de  
chemin**

Recommandation UIT-T G.852.6

(Antérieurement Recommandation du CCITT)

---

## RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE G

**SYSTÈMES ET SUPPORTS DE TRANSMISSION, SYSTÈMES ET RÉSEAUX NUMÉRIQUES**

CONNEXIONS ET CIRCUITS TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX	G.100–G.199
<b>SYSTÈMES INTERNATIONAUX ANALOGIQUES À COURANTS PORTEURS</b>	
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES COMMUNES À TOUS LES SYSTÈMES ANALOGIQUES À COURANTS PORTEURS	G.200–G.299
CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES DES SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX À COURANTS PORTEURS SUR LIGNES MÉTALLIQUES	G.300–G.399
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES INTERNATIONAUX HERTZIENS OU À SATELLITES ET INTERCONNEXION AVEC LES SYSTÈMES SUR LIGNES MÉTALLIQUES	G.400–G.449
COORDINATION DE LA RADIODÉLÉPHONIE ET DE LA TÉLÉPHONIE SUR LIGNES	G.450–G.499
<b>EQUIPEMENTS DE TEST</b>	
<b>CARACTÉRISTIQUES DES SUPPORTS DE TRANSMISSION</b>	G.600–G.699
<b>SYSTÈMES DE TRANSMISSION NUMÉRIQUES</b>	
EQUIPEMENTS TERMINAUX	G.700–G.799
RÉSEAUX NUMÉRIQUES	G.800–G.899
Généralités	G.800–G.809
Objectifs de conception pour les réseaux numériques	G.810–G.819
Objectifs de qualité et de disponibilité	G.820–G.829
Fonctions et capacités du réseau	G.830–G.839
Caractéristiques des réseaux à hiérarchie numérique synchrone	G.840–G.849
<b>Gestion du réseau de transport</b>	<b>G.850–G.859</b>
Intégration des systèmes satellitaires et hertziens à hiérarchie numérique synchrone	G.860–G.869
Réseaux de transport optiques	G.870–G.879
SECTIONS NUMÉRIQUES ET SYSTÈMES DE LIGNES NUMÉRIQUES	G.900–G.999

Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.

## **RECOMMANDATION UIT-T G.852.6**

### **POINT DE VUE ENTREPRISE POUR LA GESTION DE CHEMIN**

#### **Résumé**

Le service de gestion de chemin fournit la fonctionnalité nécessaire pour les opérations suivantes:

- création/suppression de points de terminaison de chemin;
- association/dissociation des points de terminaison de chemin par rapport aux sous-réseaux ou aux groupes d'accès;
- création/suppression et configuration des chemins entre un ensemble spécifié de points de terminaison ou de groupes d'accès à la limite d'un réseau en couches (réseau stratifié).

#### **Source**

La Recommandation UIT-T G.852.6, élaborée par la Commission d'études 4 (1997-2000) de l'UIT-T, a été approuvée le 26 mars 1999 selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

## AVANT-PROPOS

L'UIT (Union internationale des télécommunications) est une institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine des télécommunications. L'UIT-T (Secteur de la normalisation des télécommunications) est un organe permanent de l'UIT. Il est chargé de l'étude des questions techniques, d'exploitation et de tarification, et émet à ce sujet des Recommandations en vue de la normalisation des télécommunications à l'échelle mondiale.

La Conférence mondiale de normalisation des télécommunications (CMNT), qui se réunit tous les quatre ans, détermine les thèmes d'études à traiter par les Commissions d'études de l'UIT-T, lesquelles élaborent en retour des Recommandations sur ces thèmes.

L'approbation des Recommandations par les Membres de l'UIT-T s'effectue selon la procédure définie dans la Résolution n° 1 de la CMNT.

Dans certains secteurs des technologies de l'information qui correspondent à la sphère de compétence de l'UIT-T, les normes nécessaires se préparent en collaboration avec l'ISO et la CEI.

## NOTE

Dans la présente Recommandation, le terme *exploitation reconnue (ER)* désigne tout particulier, toute entreprise, toute société ou tout organisme public qui exploite un service de correspondance publique. Les termes *Administration*, *ER* et *correspondance publique* sont définis dans la *Constitution de l'UIT (Genève, 1992)*.

## DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'UIT attire l'attention sur la possibilité que l'application ou la mise en œuvre de la présente Recommandation puisse donner lieu à l'utilisation d'un droit de propriété intellectuelle. L'UIT ne prend pas position en ce qui concerne l'existence, la validité ou l'applicabilité des droits de propriété intellectuelle, qu'ils soient revendiqués par un Membre de l'UIT ou par une tierce partie étrangère à la procédure d'élaboration des Recommandations.

A la date d'approbation de la présente Recommandation, l'UIT n'avait pas été avisée de l'existence d'une propriété intellectuelle protégée par des brevets à acquérir pour mettre en œuvre la présente Recommandation. Toutefois, comme il ne s'agit peut-être pas de renseignements les plus récents, il est vivement recommandé aux responsables de la mise en œuvre de consulter la base de données des brevets du TSB.

© UIT 1999

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## TABLE DES MATIÈRES

		<b>Page</b>
1	Domaine d'application.....	1
2	Références normatives .....	1
3	Définitions .....	1
4	Abréviations .....	1
5	Conventions.....	1
6	Communauté gestion de chemin .....	2
6.1	Objet.....	2
6.2	Rôle .....	2
6.3	Politique dans la communauté.....	3
6.4	Action .....	3
6.4.1	Etablissement d'un chemin de point à point.....	3
6.4.2	Modification d'un chemin .....	4
6.4.3	Libération d'un chemin.....	5
6.4.4	Création d'un point de terminaison de chemin.....	5
6.4.5	Suppression d'un point de terminaison de chemin .....	6
6.4.6	Association d'un point de terminaison de chemin avec un groupe d'accès...	6
6.4.7	Dissociation entre un point de terminaison de chemin et un groupe d'accès	7
6.4.8	Association d'un point de terminaison de chemin avec un sous-réseau.....	7
6.4.9	Dissociation entre un point de terminaison de chemin et un sous-réseau.....	8
6.4.10	Notification d'établissement d'un chemin .....	9
6.4.11	Notification de modification d'un chemin.....	9
6.4.12	Notification de libération d'un chemin.....	9
6.4.13	Notification de création d'un point de terminaison de chemin.....	9
6.4.14	Notification de suppression d'un point de terminaison de chemin.....	9
6.4.15	Notification d'association d'un point de terminaison de chemin avec un groupe d'accès .....	9
6.4.16	Notification de dissociation entre un point de terminaison de chemin et un groupe d'accès .....	10
6.4.17	Notification d'association d'un point de terminaison de chemin avec un sous-réseau .....	10
6.4.18	Notification de dissociation entre un point de terminaison de chemin et un sous-réseau .....	10



## Recommandation G.852.6

### POINT DE VUE ENTREPRISE POUR LA GESTION DE CHEMIN

(Genève, 1999)

#### 1 Domaine d'application

La présente Recommandation spécifie le point de vue entreprise pour la gestion de chemin d'un réseau de transport.

#### 2 Références normatives

La présente Recommandation se réfère à certaines dispositions des Recommandations UIT-T et textes suivants qui de ce fait en sont partie intégrante. Les versions indiquées étaient en vigueur au moment de la publication de la présente Recommandation. Toute Recommandation ou tout texte étant sujet à révision, les utilisateurs de la présente Recommandation sont invités à se reporter, si possible, aux versions les plus récentes des références normatives suivantes. La liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur est régulièrement publiée.

- [1] Recommandation UIT-T G.851.1 (1996), *Gestion du réseau de transport – Application du modèle de référence RM-ODP*.
- [2] Recommandation UIT-T G.852.2 (1999), *Description du point de vue entreprise du modèle de ressources du réseau de transport*.

#### 3 Définitions

Aucune.

#### 4 Abréviations

La présente Recommandation utilise les abréviations suivantes:

Id	identificateur
QS	qualité de service
RM-ODP	modèle de référence des traitements répartis ouverts ( <i>reference model for open distributed processing</i> )
SDH	hiérarchie numérique synchrone ( <i>synchronous digital hierarchy</i> )
TE	entité de transport ( <i>transport entity</i> )
Tm	gestion de chemin ( <i>trail management</i> )
WDM	multiplexage par répartition en longueur d'onde ( <i>wavelength division multiplexing</i> )

#### 5 Conventions

Pour étude ultérieure.

## **6 Communauté gestion de chemin**

### **6.1 Objet**

L'objectif de cette communauté est d'établir, d'utiliser, de configurer et de libérer un chemin entre un ensemble spécifié de points de terminaison ou de groupes d'accès à la limite d'un réseau en couches. La communauté fournit également la fonctionnalité nécessaire à l'association et à la dissociation des chemins par rapport à des sous-réseaux et à des groupes d'accès.

### **6.2 Rôle**

#### **tm\_caller**

Ce rôle reflète le client des actions définies dans cette communauté. Une, et une seule, occurrence de rôle d'appelant existera dans la communauté.

#### **tm\_provider**

Ce rôle reflète le serveur des actions définies dans cette communauté. Une, et une seule, occurrence de rôle de fournisseur existera dans la communauté.

#### **récepteur de notification**

Ce rôle représente un récepteur des actions de notification définies à l'intérieur de cette communauté. Il peut exister zéro, une ou plusieurs occurrences du rôle de récepteur de notification dans la communauté.

#### **domaine de réseau en couches**

Ce rôle représente la ressource domaine de réseau en couches définie dans la Recommandation G.852.2. Une et seulement une occurrence de ce rôle peut exister dans la communauté.

#### **chemin**

Ce rôle reflète la ressource chemin (définie dans la Recommandation G.852.2) qui intervient dans la communauté de gestion de chemin. Zéro, une ou plusieurs occurrences du rôle chemin peuvent exister dans cette communauté.

#### **point de terminaison de chemin**

Ce rôle reflète la ressource point de terminaison de chemin définie dans la Recommandation G.852.2. Zéro, une ou plusieurs occurrences du rôle point de terminaison de chemin peuvent exister dans cette communauté.

#### **sous-réseau**

Ce rôle reflète la ressource sous-réseau définie dans la Recommandation G.852.2. Zéro, une ou plusieurs occurrences du rôle sous-réseau peuvent exister dans cette communauté.

#### **connexion de sous-réseau**

Ce rôle reflète la ressource connexion de sous-réseau définie dans la Recommandation G.852.2. Zéro, une ou plusieurs occurrences du rôle connexion de sous-réseau peuvent exister dans cette communauté.

#### **groupe d'accès**

Ce rôle reflète la ressource groupe d'accès définie dans la Recommandation G.852.2. Zéro, une ou plusieurs occurrences du rôle groupe d'accès peuvent exister dans cette communauté.

### 6.3 Politique dans la communauté

#### OBLIGATION scope

Seules les propriétés énoncées explicitement dans cette communauté sont valides et ce sont les seules auxquelles peuvent accéder l'appelant et le fournisseur de cette communauté. La conformité à ce service dépend exclusivement de la spécification explicite dudit service. Toutes autres modifications intervenant à l'extérieur de cette communauté ne sont pas prises en compte pour la conformité.

#### OBLIGATION serviceRejection

En cas de rejet de service, le fournisseur doit identifier l'obligation ou l'interdiction qui n'est pas satisfaite par l'appelant ou par le fournisseur. Le fournisseur donnera une indication concernant tout problème éventuel en matière d'infrastructure d'exécution. Dans ce cas, le niveau de détail indiqué par le fournisseur dépendra de la connaissance partagée de l'infrastructure qui est à la base du fonctionnement de la communauté. Si des paramètres erronés ont été communiqués au fournisseur, l'exception de retour doit indiquer quels sont ces paramètres.

#### OBLIGATION signalId

Toutes les ressources de la communauté doivent avoir la même identification de signal.

#### OBLIGATION viewingCapabilities

Le fournisseur mettra en œuvre une perspective des propriétés et des relations des ressources qui ont été identifiées ou autorisées dans le contrat de service conclu avec l'appelant.

#### OBLIGATION belongingConstraints

Toutes les ressources gérées dans les actions de la communauté appartiennent à la communauté.

#### OBLIGATION architecturalConstraints

Toutes les modifications apportées aux ressources de la communauté doivent respecter les contraintes d'architecture énoncées dans la Recommandation G.852.2.

#### PERMISSION changeUserLabel

L'appelant peut modifier l'étiquette du chemin et du point de terminaison de chemin définie par l'utilisateur.

#### OBLIGATION notifyUserLabelChange

Si PERMISSION changeUserLabel est utilisé par l'appelant, toute modification de l'étiquette d'un chemin ou d'un point de terminaison de chemin définie par l'utilisateur doit être notifiée au récepteur de notification.

### 6.4 Action

#### 6.4.1 Etablissement d'un chemin de point à point

Avec cette action, l'appelant a la possibilité de demander l'établissement immédiat (le chemin sera actif une fois qu'il sera établi) d'un chemin entre deux points de terminaison de chemin identifiés ou groupes d'accès identifiés dans le même réseau en couches.

#### **ACTION\_POLICY**

#### OBLIGATION supplyTrailTerminationPoints/AccessGroups

L'appelant doit identifier un point de terminaison de chemin ou un groupe d'accès à chaque extrémité du chemin dans le même réseau en couches.

#### OBLIGATION trailTerminationPointsInUse

Le fournisseur doit rejeter la demande si un au moins des points de terminaison de chemin fournis, ou si tous les points de terminaison de chemin d'un au moins des groupes d'accès fournis (si des groupes d'accès ont été identifiés), sont déjà des terminaisons d'un chemin. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur du point de terminaison de chemin erroné.

#### PERMISSION routingConstraints

L'appelant peut spécifier des contraintes d'acheminement pour le service de transport demandé.

#### OBLIGATION routingConstraintsNotFulfilled

- Si PERMISSION routingConstraints est utilisé et si les contraintes d'acheminement n'ont pas pu être satisfaites par le fournisseur, la demande doit être rejetée.
- Les contraintes d'acheminement dépendent de la technologie et seront établies à l'extérieur de la communauté de gestion de chemin.

#### PERMISSION trafficCharacteristics

L'appelant peut spécifier les caractéristiques d'un descripteur de trafic à associer au service de transport demandé (par exemple, type de service, variation du délai de transport des cellules, taille des rafales, débit de pointe, débit réalisable, classe de QS, etc.). Ces caractéristiques sont spécifiques du contrat et de la technologie.

#### OBLIGATION trafficCharacteristicsNotFulfilled

Si PERMISSION trafficCharacteristics est utilisé et si le fournisseur n'est pas en mesure de prendre en charge les caractéristiques de trafic requises, il doit rejeter la demande.

#### PERMISSION inputUserId

L'appelant peut fournir un identificateur d'utilisateur pour le chemin demandé.

#### OBLIGATION rejectUserIdNotUnique

Si PERMISSION inputUserId fait partie du service souscrit et si l'identificateur d'utilisateur n'est pas univoque dans le contexte du fournisseur, le fournisseur doit rejeter l'action.

#### OBLIGATION providerUserId

Si PERMISSION inputUserId fait partie du service souscrit, le fournisseur doit utiliser l'identificateur d'utilisateur comme seul identificateur de chemin lorsqu'il communique avec l'appelant.

#### OBLIGATION returnTrailAndTTPIds

Après le succès de cette action, le fournisseur doit renvoyer les identificateurs univoques correspondant au chemin et aux points de terminaison de chemin effectifs qui ont été fournis ou choisis dans le groupe d'accès.

#### PERMISSION inputUserLabel

L'appelant peut fournir une étiquette, définie par l'utilisateur, pour le chemin demandé.

### 6.4.2 Modification d'un chemin

Cette action est utilisée pour modifier les caractéristiques d'un chemin.

#### **ACTION\_POLICY**

#### OBLIGATION supplyTrailId

L'appelant doit identifier sans ambiguïté le chemin dont les caractéristiques sont à modifier.

#### OBLIGATION noExistingTrailId

Cette action échouera si l'identificateur de chemin fourni n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur renverra l'identificateur erroné.

#### OBLIGATION requestTrailModification

Le fournisseur doit donner la possibilité de modifier le débit des données sur un chemin actif établi, sans qu'il soit nécessaire de désactiver le chemin.

#### PERMISSION renegotiateParameters

Un appelant peut demander la renégociation (augmentation ou diminution) de la QS sur un chemin actif, ce qui peut entraîner la modification de quelques paramètres du service de connectivité qui influent sur la valeur totale de la QS.

#### OBLIGATION maintainInitialCharacteristics

Les caractéristiques initiales doivent être maintenues si les modifications demandées ne peuvent pas être effectuées.

#### OBLIGATION reportRenegotiatedResult

Le résultat de la renégociation doit être porté à la connaissance de l'appelant.

### 6.4.3 Libération d'un chemin

Cette action libère un chemin.

#### ACTION\_POLICY

#### OBLIGATION supplyTrailId

L'appelant doit indiquer le chemin devant être libéré.

#### OBLIGATION noExistingTrailId

Cette action échouera si l'identificateur de chemin fourni n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur renverra l'identificateur erroné.

#### OBLIGATION returnTrailId

En cas de succès de l'action de libération, le fournisseur doit indiquer à l'appelant l'identificateur du chemin libéré.

### 6.4.4 Création d'un point de terminaison de chemin

Cette action est utilisée pour créer un point de terminaison de chemin. L'appelant a la possibilité de fournir un identificateur d'utilisateur univoque pour identifier le point de terminaison de chemin qui a été créé.

#### ACTION\_POLICY

#### OBLIGATION inputDirectionality

L'appelant doit indiquer la directionnalité du point de terminaison de chemin à créer.

#### PERMISSION inputUserId

L'appelant peut fournir un identificateur d'utilisateur pour le point de terminaison de chemin demandé.

OBLIGATION rejectUserIdNotUnique

Si PERMISSION inputUserId fait partie du service souscrit et si l'identificateur d'utilisateur n'est pas univoque dans le contexte du fournisseur, le fournisseur doit rejeter l'action.

OBLIGATION provideUserId

Si PERMISSION inputUserId fait partie du service souscrit, le fournisseur doit utiliser l'identificateur d'utilisateur comme seul identificateur lorsqu'il communiquera avec l'appelant.

OBLIGATION successReturnId

Si PERMISSION inputUserId ne fait pas partie du service souscrit, le fournisseur doit, après le succès de cette action, renvoyer l'identificateur univoque correspondant au point de terminaison de chemin créé.

PERMISSION inputUserLabel

L'appelant peut fournir une étiquette d'utilisateur pour le point de terminaison de chemin demandé.

#### **6.4.5 Suppression d'un point de terminaison de chemin**

Cette action est utilisée pour supprimer un point de terminaison de chemin. Le point de terminaison de chemin spécifié par l'appelant ne doit pas être associé avec un sous-réseau ni à un groupe d'accès. Il ne doit pas non plus terminer un chemin.

##### **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION inputTTPId

L'appelant doit indiquer l'identificateur du point de terminaison de chemin devant être supprimé.

OBLIGATION noExistingTTPId

Cette action échouera si l'identificateur de point de terminaison de chemin indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur erroné de point de terminaison de chemin.

OBLIGATION noTrail

L'action échoue si le point de terminaison de chemin identifié est encore l'extrémité d'un chemin.

OBLIGATION notAssociatedWithSubnetwork

L'action échoue si le point de terminaison de chemin reste associé à un sous-réseau.

OBLIGATION notAssociatedWithAccessGroup

L'action échoue si le point de terminaison de chemin reste associé à un groupe d'accès.

OBLIGATION successTTPDeleted

En cas de succès, le fournisseur doit indiquer à l'appelant que l'action a réussi.

#### **6.4.6 Association d'un point de terminaison de chemin avec un groupe d'accès**

Cette action est utilisée pour créer une association entre un point de terminaison de chemin et un groupe d'action.

##### **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION inputTTPId

L'appelant doit identifier le point de terminaison de chemin devant être associé à un groupe d'accès.

#### OBLIGATION noExistingTTPIId

Cette action échouera si l'identificateur de point de terminaison de chemin indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur erroné de point de terminaison de chemin.

#### OBLIGATION inputAccessGroupId

L'appelant doit identifier le groupe d'accès auquel le TTP doit être associé.

#### OBLIGATION noExistingAccessGroupId

Cette action échouera si l'identificateur de groupe d'accès indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur de groupe d'accès erroné.

#### OBLIGATION tTPNotAlreadyAssociated

Le fournisseur doit rejeter la demande si le point de terminaison de chemin identifié par l'appelant est déjà associé à un groupe d'accès.

#### OBLIGATION successTTPAssociated

En cas de succès, le fournisseur doit indiquer à l'appelant que l'action a réussi.

### **6.4.7 Dissociation entre un point de terminaison de chemin et un groupe d'accès**

Cette action est utilisée pour dissocier un point de terminaison de chemin d'avec un groupe d'accès.

#### **ACTION\_POLICY**

#### OBLIGATION inputTTPIId

Dans la demande, l'appelant doit identifier le point de terminaison de chemin devant être associé.

#### OBLIGATION noExistingTTPIId

Cette action échouera si l'identificateur de point de terminaison de chemin indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur erroné de point de terminaison de chemin.

#### OBLIGATION inputAccessGroupId

Dans la demande, l'appelant doit identifier le groupe d'accès dont le point de terminaison de chemin doit être dissocié.

#### OBLIGATION noExistingAccessGroupId

Cette action échouera si l'identificateur de groupe d'accès indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur de groupe d'accès erroné.

#### OBLIGATION successTTPDisassociated

En cas de succès, le fournisseur doit indiquer à l'appelant que l'action a réussi.

### **6.4.8 Association d'un point de terminaison de chemin avec un sous-réseau**

Cette action est utilisée pour créer une association entre un point de terminaison de chemin et un sous-réseau. L'action met le point de terminaison de chemin à disposition pour connexion dans ce sous-réseau.

## **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION inputTTPId

L'appelant doit identifier le point de terminaison de chemin devant être associé.

OBLIGATION noExistingTTPId

Cette action échouera si l'identificateur de point de terminaison de chemin indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur erroné de point de terminaison de chemin.

OBLIGATION inputSubnetworkId

L'appelant doit identifier le sous-réseau auquel le TTP doit être associé.

OBLIGATION noExistingSubnetworkId

Cette action échouera si l'identificateur de sous-réseau indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur erroné de sous-réseau.

OBLIGATION tTPNotAlreadyAssociated

Le fournisseur doit rejeter la demande si le point de terminaison de chemin identifié par l'appelant est déjà associé à un sous-réseau.

OBLIGATION successTTPAssociated

En cas de succès, le fournisseur doit indiquer à l'appelant que l'action a réussi.

### **6.4.9 Dissociation entre un point de terminaison de chemin et un sous-réseau**

Cette action est utilisée pour dissocier un point de terminaison de chemin d'avec un sous-réseau. A la suite de cette action, le point de terminaison de chemin n'est plus disponible pour des connexions dans ce sous-réseau.

## **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION inputTTPId

L'appelant doit identifier le point de terminaison de chemin devant être dissocié.

OBLIGATION noExistingTTPId

Cette action échouera si l'identificateur de point de terminaison de chemin indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur erroné de point de terminaison de chemin.

OBLIGATION inputSubnetworkId

L'appelant doit identifier le sous-réseau dont le point de terminaison de chemin doit être dissocié.

OBLIGATION noExistingSubnetworkId

Cette action échouera si l'identificateur de sous-réseau indiqué n'existe pas dans le domaine du réseau en couches. En cas d'échec, le fournisseur doit renvoyer l'identificateur de sous-réseau erroné.

OBLIGATION tTPNotDisassociated

Le fournisseur doit rejeter la demande si le point de terminaison de chemin identifié par l'appelant n'est pas associé au sous-réseau.

OBLIGATION successTTPAssociated

En cas de succès, le fournisseur doit indiquer à l'appelant que l'action a réussi.

#### **6.4.10 Notification d'établissement d'un chemin**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier l'établissement d'un chemin au récepteur de notification.

##### **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTrailSetUp

Le fournisseur doit indiquer au récepteur de notification l'identificateur du chemin qui a été établi ainsi que les identificateurs des points de terminaison de chemin qui le délimitent.

#### **6.4.11 Notification de modification d'un chemin**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour informer le récepteur de notification de la modification d'un chemin.

##### **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTrailModification

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification l'identificateur du chemin qui a été modifié ainsi que les modifications effectuées.

#### **6.4.12 Notification de libération d'un chemin**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour informer le récepteur de notification de la suppression d'un chemin.

##### **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTrailRelease

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification l'identificateur du chemin qui a été libéré.

#### **6.4.13 Notification de création d'un point de terminaison de chemin**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier au récepteur de notification la création d'un point de terminaison de chemin.

OBLIGATION informTTPCreate

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification l'identificateur du point de terminaison de chemin qui a été créé.

#### **6.4.14 Notification de suppression d'un point de terminaison de chemin**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier au récepteur de notification la suppression d'un point de terminaison de chemin.

##### **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTTPDelete

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification l'identificateur du point de terminaison de chemin qui a été supprimé.

#### **6.4.15 Notification d'association d'un point de terminaison de chemin avec un groupe d'accès**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier au récepteur de notification l'association d'un point de terminaison de chemin avec un groupe d'accès.

## **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTTP&AccessGroupAssociation

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification les identificateurs du point de terminaison de chemin et du groupe d'accès qui ont été associés.

### **6.4.16 Notification de dissociation entre un point de terminaison de chemin et un groupe d'accès**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier au récepteur de notification le fait qu'un point de terminaison de chemin a été dissocié d'un groupe d'accès.

## **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTTP&AccessGroupDisassociation

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification les identificateurs du point de terminaison de chemin et du groupe d'accès qui ont été dissociés.

### **6.4.17 Notification d'association d'un point de terminaison de chemin avec un sous-réseau**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier au récepteur de notification l'association d'un point de terminaison de chemin avec un sous-réseau.

## **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTTP&SubnetworkAssociation

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification les identificateurs du point de terminaison de chemin et du sous-réseau qui ont été associés.

### **6.4.18 Notification de dissociation entre un point de terminaison de chemin et un sous-réseau**

Cette action est utilisée par le fournisseur pour notifier au récepteur de notification le fait qu'un point de terminaison de chemin a été dissocié d'un sous-réseau.

## **ACTION\_POLICY**

OBLIGATION informTTP&SubnetworkDisassociation

Le fournisseur doit communiquer au récepteur de notification les identificateurs du point de terminaison de chemin et du sous-réseau qui ont été dissociés.

## SERIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
Série F	Services de télécommunication non téléphoniques
<b>Série G</b>	<b>Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques</b>
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux pour données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication